

Affiliée à la Fédération Internationale de Boules

Fédération Française du Sport Boules

Henri ESCALLIER

Vice Président chargé de la Coordination Sportive,

Mesdames et Messieurs les Présidents de CR/CS et CBD.

Chrono

Réf.: EH/XM/0117

Objet : Organisation de compétitions officielles

Villeurbanne, le 22 mars 2012

Madame la Présidente. Monsieur le Président.

Nous avons été alertés sur le fait que certains parmi vous ne respecterez pas les dates du calendrier national pour les qualificatifs aux divers championnats de France traditionnels.

L'organisation de ces compétitions est placée sous votre responsabilité et nous n'avons aucun moyen direct de vérifier la véracité de ces informations. Nous espérons cependant que ces rumeurs sont non fondées car le non respect du calendrier fédéral n'est pas acceptable. Cet excès induirait une concurrence déloyale envers les autres compétitions programmées et homologuées par la FFSB.

Nous nous permettons de vous rappeler les termes de l'article 79 de notre réglementation sportive :

"Les concours des groupes "Officiel", "National" et "Propagande" font l'objet de dates officielles arrêtées par les soins de la FFSB."

Si votre intention était différente, et pour quelque raison que ce soit, nous vous demandons expressément d'organiser vos fédéraux aux dates fixées.

Espérant que vous comprendrez le bien fondé de cette démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères et sportives salutations.

> Pour Henri ESCALLIER Monsieur le Secrétaire Général Roger PARMENTIER

Copie à :

63 rue Anatole France 69100 Villeurbanne

> Téléphone 04 78 52 22 22

Télécopieur 04 78 52 50 93

> Internet www.ffsb.fr

E-mail daf@ffsb.fr

N° Siret: 779 825 744 00039

Code NAF: 9312 Z